

PROJET LOI DE FINANCES 2025

MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET ADMINISTRATION DES MINISTÈRES SOCIAUX

MISSIONS LOCALES ET FRANCE TRAVAIL : BUDGETS EN BAISSÉ

POUR LES SALARIÉS ET LES USAGERS LES CONSÉQUENCES DE L'AUSTÉRITÉ RUISSELLENT



60 milliards à trouver : Le ministère de l'emploi le plus touché !

Les actionnaires peuvent dormir tranquille, le Gouvernement ne veut pas toucher au Grisbi et va préserver les plus de 145 milliards de bénéfices des entreprises du CAC 40 et n'effleurera même pas les rentiers vivant des dividendes issus des richesses créées par ceux qui travaillent. Et par un tordu « retour des choses » c'est le ministère du travail et de l'emploi qui va trinquer avec plus de 10% de baisse (de 23,7 à 21,35 Milliards d'euros soit 2,35 milliards de baisse !)

Les crédits de l'emploi et de l'insertion : En baisse !

Ainsi le fameux PAP (Projet Annuel de Performance) de la nouvelle mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux » et ses programmes 102 (accès et retour à l'emploi) et 103 (Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi) voient leur budget baisser de 4,43% pour le 102 et de 13,91% pour le 103.

France Travail : Faire plus avec moins, la solution c'est les algorithmes et l'IA !

France travail va devoir assurer la mise en œuvre de la Loi Plein emploi et notamment l'inscription et le flicage des bénéficiaires du RSA (estimation France Travail : 1 259 000 allocataires) auxquels s'ajoutent 211 000 jeunes des missions locales.

Comment va-t-on « accompagner/contrôler » ces 1,5 millions usagers avec 500 postes supprimés ?

La réponse : L'IT et l'IA !

Traduisez : les Technologies de l'Information et l'Intelligence Artificielle.

Concrètement cela signifie qu'à partir de janvier 2025, l'entretien d'orientation se déroulera par téléphone et à compter d'Avril 2025, l'entretien d'orientation sera automatique et assuré par l'outil France Travail. Bienvenue aux Algorithmes et à l'IA !

Missions Locales : Crédits en Baisse et suppression de postes à craindre ?

Les baisses : - 5,8% (En Autorisation d'Engagement c'est-à-dire l'échelonnement des dépenses sur plusieurs exercices) mais - 22,2% (en Crédit de Paiement c'est-à-dire le plafond de ce qui peut être versé dans l'année). En 2024 il y avait 632,73 Millions d'euros en crédit de paiement contre 491,95 Millions en 2024.

En fait, ce sont 140 Millions de baisse qui sont à constater et par effet de trésorerie 110 Millions seront versés MAIS en 2026. Par ailleurs, le nombre de CEJ (Contrat Engagement Jeune) s'il reste établi à 200 000 jeunes pour les ML (85 000 pour FT soit 15 000 de moins) sera sans doute ciblé sur des publics moins diplômés ou résidant sur des QPV. Nul doute que le CEJ sera une variable d'ajustement comme en 2024 où les ML se sont vues imposer des CEJ à la baisse ce qui va générer des baisses de subventions. Les ML sont payées en moyenne 1750 euros par CEJ.

Entre baisse des crédits et baisse du nombre de CEJ, des suppressions de postes sont à craindre dans le réseau.

Les jeunes premières victimes

Outre la baisse du nombre de CEJ qui ne va pas répondre aux besoins d'accompagnement des jeunes, c'est le scandale de la baisse de 60% de l'allocation Pacea intervenue via le décret de réduction budgétaire du 22 février 2024 qu'il faut dénoncer. Or, le PLF 2025 entérine cette baisse qui est directement préjudiciable pour les jeunes, ainsi au lieu de 100 millions d'euros il ne reste que 43,81 Millions d'euros d'allocation Pacea. (Le Pacea est un accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie d'une durée de 2 ans qui permet une allocation équivalente à 6 fois le montant de 552 euros par année). Le Pacea est un dispositif précieux et complémentaire du CEJ. En réduisant drastiquement le budget des allocations c'est clairement la fin de ce dispositif qui sera intégré au CEJ dans le cadre de la Loi Plein Emploi en 2025 selon le document de présentation du PAP.

Salariés du RPE : une crise en matière de santé au Travail s'annonce !

Comme il était annoncé dans le rapport Guilluy, les risques pour les conditions de travail, les RPS et la santé des salariés du Réseau Pour l'Emploi sont avérés.

« Le secteur de l'insertion et de l'accompagnement social n'est pas épargné par les difficultés de recrutement ou de fidélisation des professionnels. Les causes de cette situation sont multiples, mais comme cela a été documenté par différents rapports, les conditions considérées comme plus difficiles de l'exercice professionnel y ont contribué. » Page 237 du rapport Guilly.

« Par ailleurs, une enquête sur les travailleurs sociaux a été réalisée en juin 2022 par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), qui a rendu un avis intitulé Les métiers de la cohésion sociale, qui montre le sentiment de perte de sens et de difficulté à assurer leurs missions chez de nombreux travailleurs sociaux. » P.237 du rapport Guilluy

L'apprentissage : un Budget supérieur à celui du Ministère du Travail. Vive l'effet d'aubaine !

Pendant ce temps-là l'apprentissage prospère et coûte 24,9 milliards d'euros soit nettement plus que le Budget du Ministère de l'Emploi.

Dans une récente étude L'OFCE démontre qu'il y aurait 10 milliards d'euros d'économie possible en année pleine !

Pour la CGT, les aides massives à l'apprentissage ne doivent pas être versées au détriment de la formation et de l'embauche des salariés des entreprises, au détriment des jeunes en lycée professionnel et des autres dispositifs de formation. Les apprentis sont devenus de la main d'œuvre quasi gratuite pour les entreprises, qui préfèrent désormais embaucher des apprentis plutôt que des salariés en CDI ou en CDD.

**LES SALARIÉS DE FRANCE TRAVAIL ET DES MISSIONS LOCALES
NE DOIVENT PAS SUBIR LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES**

**LES PRIVÉS D'EMPLOI DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS EN PRÉSENTIEL PAS DES CONSEILLERS
DONT LE PORTEFEUILLE DOIT ÊTRE LIMITÉ À 50 PERSONNES**

IL FAUT DRASTIQUEMENT RÉDUIRE LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES (157 MILLIARDS EN 2019)